



L'AGRO TOULOUSE, DES INGÉNIEURS AGROS SUR TOUS LES TERRAINS...

Vous êtes sur le site de la 1^{ère} école d'agronomie française certifiée ISO 14001 pour sa démarche environnementale
770 étudiants sont formés chaque année dans les domaines de l'agronomie, de l'agroalimentaire, l'environnement, le management et l'œnologie.

INGENIEUR ENSAT

SOUS STATUT APPRENTI



Mise à jour Février 2018

Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse



L'ENSAT

Fondée en 1909 par Paul Sabatier (prix Nobel de Chimie), l'ENSAT est l'une des cinq grandes Ecoles Nationales Supérieures Agronomiques françaises, avec Agro Campus Ouest, AgroParisTech, l'ENSAIA Nancy et Montpellier Sup Agro.

L'ENSAT est également l'une des trois écoles fondatrices de l'INPT (Institut National Polytechnique de Toulouse) avec l'ENSEEIH et l'ENSIACET.

Dans les années 80, l'ENSAT avec les autres établissements du secteur agro-véto toulousain fonde l'un des tous premiers complexes d'enseignement et de recherche agro-vétérinaires français, Toulouse Agri Campus).

Aujourd'hui l'École est au cœur d'un complexe réunissant 55 organismes, laboratoires et Ecoles, 2700 salariés, 2600 étudiants. Dans ce contexte, les formations dispensées à l'AGRO Toulouse (Ingénieurs Agronomes, Œnologues, Masters, Doctorants,...) bénéficient d'un **environnement scientifique et de transfert exceptionnel** et unique en Europe du Sud en particulier dans les domaines de la génomique, de la bio-ingénierie, de l'agriculture durable et de l'alimentation, autant d'enjeux économiques et sociétaux aux niveaux français, européen et mondial.

Etablissement public d'enseignement supérieur, l'ENSAT forme des ingénieurs agronomes en trois années, après deux années préalables de préparation au concours.



• Une formation d'ingénieur de haut niveau

Un cursus unique de formation d'ingénieur dans les domaines de l'agronomie, l'alimentation et l'environnement.

Une formation généraliste allée à des compétences de spécialiste équilibrées entre sciences de l'ingénieur, sciences du vivant et sciences économiques et sociales.

Des spécialisations en 3^{ème} année correspondant aux grands secteurs d'activités qui recrutent.

• Plus de 170 ingénieurs diplômés par an

capables d'anticiper, de comprendre les mécanismes en jeu dans les systèmes complexes et d'agir en entreprise.

• Une expérience internationale

Une stratégie internationale renforcée pour permettre aux étudiants de saisir des opportunités professionnelles partout dans le monde.

Un **projet international** qui permet une mobilité internationale de 6 à 12 semaines pour les apprentis.

• Toulouse, une ville où il fait bon étudier

Etudier à l'ENSAT c'est aussi vivre à Toulouse :

une ville universitaire dynamique au cœur d'une région tournée vers l'agriculture et les agro-industries.

• Une école proche de l'entreprise

Chaque année, l'ENSAT noue des relations de partenariat avec **plus de 350 entreprises**, organismes de recherche ou collectivités territoriales (stages, contrats d'apprentissages et contrats de recherche).

• Toulouse INP

Université originale dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche, Toulouse INP regroupe 7 Grandes Ecoles et près de 7 000 étudiants en Agronomie, Chimie, Electronique, Hydraulique, Informatique, Télécommunications, Mécanique, Sciences vétérinaires, Météorologie...

• Des laboratoires de recherche innovants

La recherche à l'ENSAT se positionne sur tous les fronts des **sciences et techniques** de l'agronome : agriculture, alimentation, environnement.

Toutes les formations de l'ENSAT s'appuient sur des laboratoires de recherche reconnus au niveau national et international.

• Une vie étudiante dynamique

Rencontres sportives, festivals, sorties, animations et clubs divers rythment le quotidien des élèves de l'ENSAT dans la "Ville Rose".

Avec **plus de 50 clubs sportifs et culturels**, tous les éléments sont réunis pour créer un véritable esprit de campus.

• L'ENSAT au cœur des réseaux

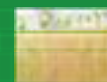
Toulouse Agri campus regroupe les compétences agro-vétérinaires de 9 établissements toulousains l'ENVIT, l'ENFA, l'EIP, l'ENSIACET, l'INSA, l'Université Toulouse II Le Mirail, l'Université Paul Sabatier Toulouse III et l'INRA

Toulouse Tech rassemble les 17 Grandes Ecoles de Midi-Pyrénées
Agrobiopole regroupe plus de 50 organisations professionnelles du monde agronomique: INRA, pôle de Compétitivité AgriMip Innovation, Chambre Régionale d'Agriculture, etc

• Un établissement soucieux de son environnement

Ecole certifiée iso 14001, soucieuse de son impact sur l'environnement

Rejoignez une Ecole d'ingénieurs dynamique où il fait bon vivre !



INGENIEUR STATUT APPRENTI

Depuis 2009, l'ENSAT propose une nouvelle voie d'accès à son diplôme d'ingénieur agronome, celle de l'apprentissage.

Cette voie de formation forme des ingénieurs du vivant capables d'exercer des responsabilités dans l'ensemble des organismes présents dans les différents secteurs d'activité de l'agrochaîne, de l'approvisionnement en matières premières agricoles jusqu'à l'utilisateur final en passant par la transformation des produits agricoles, la logistique, le traitement des déchets et plus globalement la gestion de l'environnement et le développement durable.

Pendant leur formation, ils acquièrent les compétences leur permettant d'avoir une compréhension des fonctionnements complexes de manière à mieux exercer les missions qui leur sont confiées :

- être capables d'analyser la demande tant dans sa dimension scientifique et technologique (besoins nutritionnels, besoins énergétiques, besoins environnementaux) qu'économique (fonctionnement des marchés) et sociale (attentes du destinataire final, développement durable) ;
- connaître les caractéristiques de la matière agricole tant dans ses constituants que dans les conditions de sa production ;
- maîtriser les processus et les procédés de transformation de cette matière ;
- organiser la mise en marchés des produits (marketing, vente, logique de distribution) ;
- organiser la recherche-développement, la veille technologique, l'innovation ;
- savoir organiser la production industrielle de l'amont jusqu'à l'aval : logistique amont et aval, gestion de production ;
- connaître les processus support: management des ressources humaines, organisation du travail, qualité, gestion du risque.

Principaux fonctions visées

- **Ingénieur production** (responsable d'équipe, méthodes, qualité, planification, contrôle de gestion)
- **Ingénieur développement** (recherche et développement, marketing, développement durable)
- **Ingénieur d'affaires** (achat, vente, négoce international, qualité, logistique)
- **Ingénieur projet** (chargé de projet, études, conseil, animation)

Principaux secteurs d'activité

- **Les industries de la valorisation et de la transformation du vivant** (alimentaire et non alimentaire) : sciences et technologies des aliments et des agroressources dans les traitements de la transformation, conservation et distribution
- **Les agro-industries intervenant dans le monde agricole** : approvisionnement et collecte de matières premières agricoles, fabrication et distribution de semences, produits phytosanitaires, aliments du bétail
- **L'environnement, le développement durable** des ressources et des entreprises
- **Les services à l'agriculture et au monde rural** : conseil, recherche, banques

Recrutement

L'admission à l'école se fait par voie de concours national (www.concours-agro-veto.net), en 3 étapes : dossier, épreuves écrites de synthèse scientifique et d'anglais, entretien à l'ENSAT.

Cette admission doit être confirmée par un recrutement en entreprise qui se fait selon les critères et formes habituelles dans l'entreprise; Les deux principaux critères de sélection sont le niveau universitaire scientifique et la qualité du projet professionnel. L'entreprise évalue quant à elle le profil du candidat.

Février-mars : phase d'admissibilité : examen des dossiers, et épreuves écrites anglais et synthèse de texte scientifique

Avril : entretiens d'admission avec un jury composé d'enseignants chercheurs et de représentants professionnels

Mai à septembre : signature d'un contrat d'apprentissage

L'ENSAT est habilitée par la Région Occitanie à ouvrir 24 places par an.

Conditions

- avoir moins de 30 ans à la signature du contrat
- être titulaire d'un diplôme de BTS sous réserve d'avoir suivi au préalable un baccalauréat scientifique ou préparation ATS post-BTS, un DUT Génie biologique ou une licence pro

La formation par apprentissage offre à des jeunes ayant un bon niveau technique et scientifique et désireux d'applications concrètes, la possibilité de poursuivre leur formation supérieure en restant en contact étroit avec le monde professionnel. Tout en visant les mêmes compétences que la formation sous statut étudiant et en délivrant le même diplôme, cette voie se déroule en alternance tout au long des 3 années.

L'APPRENTISSAGE A L'ENSAT

Durée de la formation et rythme de l'alternance

La formation d'ingénieur par apprentissage se déroule sur 3 années (36 mois) y compris les congés légaux. Elle comprend des périodes de formation académique se déroulant à l'ENSAT et des périodes en entreprise.

Au total, la répartition annuelle est de 35 semaines en entreprise (y compris les congés légaux) et de 17 semaines à l'ENSAT. Environ 10 % de l'enseignement académique est réalisé en entreprise dans le cadre de travaux pédagogiques en autonomie (TPA), à raison d'une demi-journée par semaine que l'entreprise s'engage à libérer pour permettre à l'apprenti de réaliser ce travail.

Les autres acteurs de la formation

L'apprenti

- Salarié par l'entreprise à plein temps : 35 h hebdomadaires, 5 semaines de congés payés (durée légale du travail 1607 heures /an)
- Contrat de travail à durée déterminée de 3 ans avec une période d'essai de 2 mois (temps de présence en entreprise cumulé)
- Salaire mensuel minimal compris entre 53% et 78% du SMIC (pour un apprenti de plus de 20 ans au démarrage du contrat)

L'entreprise et son rôle de formation

L'entreprise d'accueil joue un rôle de formation. A travers les missions qu'elle confie à son apprenti sous la tutelle du maître d'apprentissage, elle lui permet d'acquérir progressivement des compétences professionnelles, scientifiques, techniques et managériales.

Les engagements de l'entreprise

- **Faire encadrer son apprenti par un maître d'apprentissage**
- **Confier à son apprenti-ingénieur des missions et des responsabilités** qui sont adaptées au départ à son niveau de compétences et doivent évoluer progressivement, tout au long des 3 années, vers celles d'un ingénieur
- **Participer au financement de la formation académique** à l'école par le biais de la taxe d'apprentissage ou sur fonds propre (à hauteur de 7175 €/an minimum conformément au coût fixé par la préfecture de région).

L'entreprise peut bénéficier **d'aides pour financer la formation** de son apprenti

(<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23556>) :

- exonérations d'une partie ou de la totalité des charges sociales et patronales sur le salaire de l'apprenti
- prime régionale à l'emploi d'un apprenti (1000€/apprenti/an) pour les entreprises de moins de 250 salariés, sous conditions
- crédit d'impôt
- créance à déduire de la taxe d'apprentissage hors quotas pour les entreprises de plus de 250 salariés, sous conditions.

Le maître d'apprentissage

Salarié de l'entreprise, et exerçant des fonctions d'ingénieur.

Cette personne doit libérer du temps dans son activité professionnelle pour encadrer l'apprenti : orienter et suivre le travail de l'apprenti (définition des missions, évaluation de ses compétences et acquisitions, relations avec l'école) et suivi du travail en cours et soutien pour résoudre les difficultés rencontrées par l'apprenti.

Le maître d'apprentissage ne perd jamais de vue que l'apprenti est en formation et qu'à ce titre il diffère sensiblement d'un salarié classique.

Le CFA Midisup

Le **CFA Midisup** (www.midisup.com) est né de la volonté commune d'écoles d'ingénieurs, d'établissements de l'enseignement supérieur de Midi-Pyrénées, de professionnels et du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, d'œuvrer pour le développement de la formation par apprentissage dans l'enseignement supérieur en Midi-Pyrénées.

Le CFA assure **la responsabilité administrative de la formation**. Il établit le contrat d'apprentissage qui sera signé de manière tripartite : apprenti, entreprise et CFA. Il missionne l'ENSAT, par convention, pour la partie pédagogique de la formation. Il perçoit la contribution financière des entreprises.

L'Ecole, ENSAT

- Etablissement qui délivre le diplôme
- Maître d'œuvre de la formation : chargée du programme pédagogique, du recrutement et de la gestion des enseignants et intervenants, du planning de formation
- Assure la relation avec les entreprises, via les maîtres d'apprentissages et notamment sur la composante formation
- Aide et coache les apprentis dans leur recherche d'entreprises d'accueil
- Affecte un **tuteur pédagogique** qui suivra l'apprenti pendant toute sa formation, en lien avec le maître d'apprentissage dans l'entreprise.

LA FORMATION ACADEMIQUE A L'ENSAT

Une formation structurée par grands objectifs de compétences à acquérir

1. **Concevoir, améliorer et piloter** les activités liées à la production de la matière vivante végétale et animale et à la transformation de cette matière à des fins alimentaires et non alimentaires;

2. **Appréhender les relations** entre les activités de production-transformation et les ressources procurées par l'environnement biophysique, à gérer leur impact et la préservation de ces ressources;

3. **Développer une culture et des connaissances** permettant d'appréhender les activités agricoles et agro-industrielles françaises sur les plans institutionnel, économique, politique, sociologique, juridique et à différentes échelles: française, européenne, mondiale;

4. **Identifier les enjeux, modéliser, diagnostiquer, préconiser et innover** face à des problématiques complexes, intégrant des aspects technologiques, économiques, humains et environnementaux à l'échelle d'une entreprise, d'une filière ou d'un territoire;

5. Mettre en œuvre une **démarche de recherche**;

6. **Manager** des équipes, conduire des projets, **animer et coordonner** les actions d'une filière professionnelle, communiquer, former et transférer;

7. **Prendre en compte les enjeux de l'entreprise** (économie, qualité, compétitivité, santé au travail, exigences commerciales, intelligence économique), **et les enjeux sociétaux** (éthique, développement durable);

8. **S'insérer** dans la vie professionnelle, s'intégrer dans une organisation, évoluer sur le plan personnel et opérer ses choix professionnels;

9. Travailler en **contexte mondialisé**.

Ces grands objectifs sont ensuite déclinés en Unités d'Enseignement (UE) et en modules.

En 1^{ère} année et 2^{ème} année, les enseignements de base des sciences du vivant (sciences végétales, sciences animales, sciences du sol, agronomie générale, environnement, écologie), les matières des sciences humaines et sociales (économie générale, marketing, droit, sociologie des organisations) ainsi que les enseignements des sciences de l'ingénieur (mathématiques et physique appliquées, informatique, gestion de production, management de

la qualité, management de projet, innovation) sont apportés sous forme de cours, de travaux dirigés et de travaux en groupe projets. La vision de l'agrochaîne est développée (approche économique et développement durable) en lien avec un approfondissement de la connaissance des marchés et du monde de la recherche.

En 3^{ème} année, les apprentis rejoindront une des spécialisations de l'ENSAT, compatible avec leur entreprise d'accueil, parmi :

- Agrobiosciences végétales
- Agroécologie : du système de production au territoire
- Agromanagement
- Industries agroalimentaires
- Qualité de l'environnement, gestion des ressources
- Systèmes et produits de l'élevage

Pédagogie de la formation

La formation à l'ENSAT est composée de cours, de travaux dirigés (TD), de travaux pratiques (TP), de modules à support TICE, et d'études de cas ou de projets avec rédaction d'un rapport écrit et soutenance orale. Les pratiques pédagogiques favorisent autant que possible l'interactivité et l'implication des apprentis dans leurs apprentissages (pédagogie inversée, pédagogie par projet, pédagogie inductive).

Cela permet aux apprentis, à partir de situations concrètes rencontrées, d'objectiver et de conceptualiser ses connaissances ; et pour les enseignements sans lien immédiat avec son vécu, de les contextualiser et de les problématiser pour les rendre plus concrets.



LA FORMATION EN ENTREPRISE, LES COMPÉTENCES A ACQUERIR

Le temps passé en entreprise participe à la formation de l'élève. Les compétences attendues au terme de la formation sont celles de l'ingénieur et font référence à un référentiel national. Elles sont également spécifiques au secteur d'activité et au métier de l'entreprise d'accueil.

Objectifs de la formation au sein de l'entreprise :

- acquérir une connaissance concrète de l'entreprise et de la vie en entreprise (culture d'entreprise, travail en équipe, culture économique et commerciale, etc.),
- acquérir des savoir-faire techniques et managériaux,
- acquérir des savoir-faire et des références spécifiques à l'agro-chaîne dans laquelle l'entreprise se situe,
- développer des savoir-être opérationnels,
- transformer les connaissances « académiques » en compétences professionnelles, notamment dans la capacité à poser et résoudre des problèmes.

Les missions confiées à l'apprenti et les compétences attendues font l'objet d'une définition au début de chaque semestre, d'un suivi grâce à la rencontre régulière entre le maître d'apprentissage et le tuteur pédagogique de l'apprenti et d'une évaluation à la fin de chaque semestre.

5 projets semestriels pour accompagner la montée en compétences

En 1ère année :

- **Projet d'observation de l'entreprise (POE)** pour découvrir et analyser le fonctionnement de l'entreprise
- **Projet technico-économique (PTE)** pour conduire un projet sous contrainte de temps, de moyens et d'objectifs

En 2ème année :

- **Projet d'observation de l'agro-chaîne (POA)** pour décrire et analyser la place de l'activité de l'entreprise dans la chaîne de valeur
- **Projet international (PI)** pour permettre à l'apprenti de s'ouvrir à des problématiques

en lien avec le marché international, des pratiques et cultures d'entreprises différentes, des technologies ou process intéressants pour l'entreprise. Ce projet doit donner lieu à une mobilité d'une durée minimum de 6 semaines.

En 3ème année :

- **Projet de fin d'études (PFE)** correspond à la réalisation d'un projet complexe. Il s'agit de s'assurer que l'apprenti a acquis les capacités de l'ingénieur, à savoir :
 - la capacité à poser des questions et à situer les enjeux ;
 - la capacité à élaborer une démarche et une méthodologie pour y répondre ;
 - la capacité à mettre en œuvre des outils ;
 - la capacité d'analyse et de propositions ;
 - la capacité à restituer un travail et à prendre du recul.



6

Chaque **Unité d'entreprise (UET)** semestrielle sera évaluée sur la base de :

- l'appréciation portée par le maître d'apprentissage sur les missions réalisées et les compétences acquises
- l'appréciation portée par le jury (tuteur + maître d'apprentissage) sur le projet semestriel.

La validation de chaque UET donne l'attribution de crédits ECTS.

Le suivi des apprentis-ingénieurs

La liaison entre école et entreprise se fait par le biais de la fiche de liaison, à remplir à chaque période par le maître d'apprentissage pour faire état de la progression de son apprenti.

Élément clé du livret d'apprentissage cette fiche de liaison constitue le support indispensable à la coordination entre sa formation pratique en entreprise et sa formation académique. Elle est gérée par l'apprenti.

Plusieurs **rencontres annuelles** entre tuteur pédagogique et maître d'apprentissage sont également programmées à l'occasion des soutenances de projets: en entreprise et à l'ENSAT.

VALIDATION DE LA FORMATION

L'ensemble de la formation est structuré en unités de formation (UF) comprenant des unités d'enseignement (UE) et des unités d'entreprise (UEt). La formation permet de délivrer 60 crédits ECTS (European Credit Transfer System) par an qui se répartissent entre ces unités de formation :

1ère année : 60 crédits ECTS (36 UE et 24 UEt)

2ème année : 60 crédits ECTS (36 UE et 24 UEt)

3ème année : 60 crédits ECTS (20 UE) et 40 UEt)

La validation d'une année est conditionnée par l'obtention de 60 crédits ECTS, autrement dit par la validation de toutes les unités de formation (UF), unités d'enseignement (UEs) et unités d'entreprise (UEt) au programme de l'année.

Par ailleurs, l'obtention du TOEFL attestant d'un niveau B2 (550 points), ainsi que la réalisation d'une mobilité internationale (minimum 6 semaines, recommandée 12 semaines) sont requises pour l'obtention du diplôme d'ingénieur au terme des 3 années.

VIE ETUDIANTE

Des enseignements de sport sont calés à l'Emploi du temps pour permettre aux apprentis d'accéder à des activités de plein air.

Des solutions de logement existent à proximité du campus de l'ENSAT.

Des accords avec des gestionnaires de résidences permettent chaque année aux nouveaux élèves-ingénieurs de trouver le type d'hébergement répondant à leurs souhaits. Voir notre site internet vie étudiante/vie pratique).

Les associations étudiantes (BDE, BDA, BDS..) sont ouvertes aux apprentis qui disposent également d'une association propre (Bureau des apprentis).

La vie étudiante contribue à l'équilibre et à l'épanouissement des élèves. Pour les apprentis elle est à vivre avec modération, pour préserver un équilibre vie étudiante/travail professionnel essentiel à la réussite du parcours académique !



SYNTHESE DES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

LES ENGAGEMENTS DE L'APPRENTI

L'apprenti s'engage :

- / à suivre les cours dispensés et à se présenter aux contrôles des connaissances ;
- / à respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil ;
- / à respecter le règlement intérieur de l'entreprise ;
- / à effectuer les tâches confiées par l'entreprise ;
- / à s'intégrer à la vie de l'entreprise ;
- / à suivre les formations proposées par l'entreprise ;
- / à être motivé, ponctuel et assidu ;
- / à prévenir son maître d'apprentissage ou tuteur pédagogique de toute difficulté rencontrée ;
- / à s'assurer de la tenue des fiches de liaison et les faire passer.

LES ENGAGEMENTS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise s'engage :

- / à rémunérer l'apprenti ;
- / à nommer un Maître d'Apprentissage respectant les conditions de qualifications professionnelles, motivé, et lui laisser du temps pour suivre et encadrer l'apprenti ;
- / à fournir à l'apprenti une mission professionnelle valorisante en adéquation avec le diplôme préparé ;
- / à élaborer un parcours de formation en entreprise ;
- / à respecter le rythme de l'alternance ainsi que le temps des projets pédagogiques en autonomie (1/2 journée pour les semaines prévues à cet effet) ;
- / à participer au financement de la formation auprès du CFA ;
- / à participer aux réunions organisées par l'ENSAT, notamment la réunion de jury de fin d'année ;
- / à recevoir deux fois par an le tuteur pédagogique ;
- / à compléter et viser les fiches de liaison ;
- / à évaluer l'activité de l'apprenti en entreprise.

LES ENGAGEMENTS DE L'ENSAT

L'établissement, dans le cadre du suivi des apprentis, s'engage :

- / à délivrer les enseignements nécessaires à la préparation du diplôme préparé ;
- / à accueillir, suivre et aider l'apprenti tout au long de sa formation ;
- / à nommer un tuteur pédagogique qui suit et encadre régulièrement chaque apprenti ;
- / à veiller à ce que les visites en entreprise se fassent selon le calendrier prévu ;
- / à organiser un bilan pédagogique au moins une fois par an en réunissant le conseil pédagogique ;
- / à assurer le secrétariat pédagogique de la formation et notamment à informer l'entreprise des éventuelles absences de l'apprenti aux enseignements ;
- / à compléter, viser et archiver les fiches de liaison pour chaque période de l'alternance ;
- / à délivrer le diplôme en tenant compte des règles d'évaluation et d'attribution de son règlement de scolarité.

LES ENGAGEMENTS DU CFA MIDISUP

Le CFA, dans le cadre du suivi des apprentis, s'engage :

- / à gérer le contrat d'apprentissage (interface avec les entreprises) ;
- / à centraliser et fournir aux partenaires institutionnels (Ministère chargé de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Education Nationale, Conseil Régional de Midi-Pyrénées, Service Académique de l'Inspection de l'Apprentissage (SAIA), Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP)... toutes les informations statistiques sur l'activité de la formation de l'ICSV ;
- / à mener des enquêtes d'insertion auprès des apprentis et de satisfaction auprès des maîtres d'apprentissage ;
- / à assurer le suivi qualité des formations : suivi des apprentis, organisation de réunions entre les partenaires, envoi des attestations de présence aux entreprises ;
- / à assurer une coordination entre l'ensemble des partenaires et apportera un soutien si nécessaire.

Calendrier de l'alternance promo 2018

1^{ère} année 2018-2019 Temps académique : 21 semaines à l'ENSAT

	SEMESTRE 5														SEMESTRE 6																																									
	sept-18				oct-18				nov-18				déc-18		janv-19		févr-19		mars-19				avr-19		mai-19				juin-19		juil-19		aout-19																							
Sem	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35				
LUN																																			S	S	S	S	S	S																
MAR	R																																		S	S	S	S	S	S																
MER																																			S	S	S	S	S	S																
JEU																																			S	S	S	S	S	S																
VEN																																			S	S	S	S	S	S																

2^{ème} année 2019-2020 Temps académique : 21 semaines à l'ENSAT

	SEMESTRE 7														SEMESTRE 8																																								
	sept-19				oct-19				nov-19				déc-19		janv-20		févr-20		mars-20				avr-20		mai-20				juin-20		juil-20		aout-20																						
Sem	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35			
LUN																																			S	S	S	S	S																
MAR																																			S	S	S	S	S																
MER																																			S	S	S	S	S																
JEU																																			S	S	S	S	S																
VEN				S																															S	S	S	S	S																

3^{ème} année 2020-2021 Temps académique : 14 semaines à l'ENSAT

	SEMESTRE 9														SEMESTRE 10																																									
	sept-20				oct-20				nov-20				déc-20		janv-21		févr-21		mars-21				avr-21		mai-21				juin-21		juil-21		aout-21		sept-21																					
Sem	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39
LUN				S																																																				
MAR																																																								
MER																																																								
JEU																																																								
VEN																																																								

Soutenance PFE (avant la date de fin de contrat)

- Période ENSAT
 - Période entreprise
 - Visite tuteur en entreprise
 - Soutenance projets en entreprise
 - Soutenance projets à l'Ecole
 - Jour férié
 - Rentrée
 - Accueil des maîtres d'Apprentissage
- Soutenance Observation de l'entreprise
 Soutenance Observation d'une agro-chaine
 Projet Technico Economique
 Projet international
 Projet de Fin d'Etudes

ENSAT

Avenue de l'Agrobiopole –
BP 32607 - Auzeville-Tolosane
31326 CASTANET-TOLOSAN Cedex
05 34 32 39 00

- Direction des Etudes :
Thierry LIBOZ
Thierry.liboz@ensat.fr
- Chargée de mission FISA :
Corine BAYOURTHE
Corine.bayourthe@ensat.fr
- Scolarité FISA :
Caroline Chiold
apprentissage@ensat.fr

10

